

**AVIS ÉMIS PAR LA FORMATION SPECIALISÉE EN MATIÈRE DE  
SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU CSA SPECIAL DE ACADÉMIE DE LYON**  
Le 26 septembre 2024

AVIS 5	SUITES DONNÉES PAR L'ADMINISTRATION
<p><i>« L'académie de LYON va se doter avec beaucoup de retard d'une cellule dédiée à la prévention des VSS. Les membres de la F3SCT demandent que l'arrêté du 31 juillet 2023 soit appliqué d'urgence dans son intégralité et que soit mise en place le dispositif de recueil et de traitement des signalements des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes prévu par le décret du 13 mars 2020 et dont les agentes et agents des trois versants de la fonction publique devaient disposer au plus tard le 1er mai 2020. En effet, les violences sexistes et sexuelles ne constituent qu'une partie des signalements devant être traités et suivis par le biais de ce dispositif, et l'académie de Lyon est à l'heure actuelle l'une des seules à ne pas disposer de de dispositif prévu par la loi. »</i></p> <p><i>Adopté à l'unanimité (10 votants)</i></p>	<p>L'académie de Lyon est dotée d'une cellule d'écoute et de signalement des violences sexistes et sexuelles depuis ce mois d'octobre 2024, ainsi que d'un comité de traitement qui se réunit autant que de besoins. Chaque agent de l'académie en a été informé par voie électronique.</p> <p>Le numéro vert et l'adresse académique lui ont été communiqués.</p> <p>Comme il a été annoncé lors de la réunion de la FSSSCT SA du 26 septembre 2024 une plateforme d'information et de signalement va venir compléter ce dispositif à compter de novembre 2024.</p> <p>Une démarche d'amélioration continue en fonction des retours d'expérience est prévue pendant 6 mois.</p> <p>Une fois le dispositif consolidé il sera élargi aux actes de Violence, Discrimination, Harcèlement moral ou sexuel et des Agissements Sexistes au travail.</p> <p>Ces actes sont actuellement signalés par différentes sources (cabinets, SG, DRH, inspections, services de prévention, médecine de prévention...). Cette plateforme viendra donc compléter le dispositif actuel.</p>